

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 975 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX</b>					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	<b>OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 653	837	819	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
1653	837	794	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
677	343	320	dont : Impôts Locaux	40,97	40,36
255	129	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
188	95	50	Autres impôts et taxes	11,35	6,31
318	161	149	Dotation globale de fonctionnement	19,27	18,74
42	21	74	Autres dotations et participations	2,52	9,27
0	0	2	dont : FCTVA	0,00	0,31
133	67	61	Produits des services et du domaine	8,03	7,65
1 124	569	665	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>	<u>en % des charges CAF</u>	
1113	564	630	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
602	305	284	dont : Charges de personnel	54,12	45,14
342	173	204	Achats et charges externes	30,73	32,36
31	16	14	Charges financières	2,81	2,27
26	13	44	Contingents	2,35	6,95
14	7	23	Subventions versées	1,26	3,63
529	268	154	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>		
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>					
848	429	398	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>	<u>en % des ressources</u>	
0	0	65	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,27
213	108	92	Subventions reçues	25,19	23,21
31	16	15	Taxe d'aménagement	3,64	3,69
126	64	40	FCTVA	14,87	9,99
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
455	231	398	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>	<u>en % des emplois</u>	
337	171	299	dont : Dépenses d'équipement	73,98	74,95
118	60	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	26,02	18,37
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-392	-199	1	<b>Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C</b>		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-392	-199	0	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 975 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

921	466	153	<b>Résultat d'ensemble = R - E</b>		
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
541	274	173	Excédent brut de fonctionnement	32,74	21,82
540	273	164	Capacité d'autofinancement = CAF	32,65	20,69
421	213	91	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	25,48	11,48
			<b>ENDETTEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
916	464	584	Encours total de la dette au 31 décembre N	55,44	73,56
916	464	569	Encours des dettes bancaires et assimilées	55,44	71,63
916	464	568	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	55,44	71,57
150	76	86	Annuité de la dette	9,06	10,89
1322	669	518	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 975 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE</b>						
<b>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</b>						
<b>Bases nettes imposées au profit de la commune</b>			<b>Taxe</b>	<b>Réductions de base accordées sur délibérations</b>		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
136	69	175	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
1 353	685	938	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
37	19	65	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
<b>Les taux et les produits de la fiscalité directe locale</b>						
<b>Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales</b>			<b>Taxe</b>	<b>Taux voté (%)</b>	<b>Taux moyen de la strate (%)</b>	
20	10	22	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	14,40	12,69	
603	306	327	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	44,65	34,89	
			Effet du coefficient correcteur :			
35	18	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
0	0	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
639	323	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
22	11	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
21	11	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	56,05	43,76	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
<b>Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA</b>						
<b>Produits des impôts de répartition</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
<b>Fraction de TVA</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	